

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'est réunie afin de procéder à l'évaluation et au classement des candidats souhaitant intégrer la filière de Géographie. Ce classement repose sur des critères rigoureusement établis, définis à partir de paramètres et de coefficients conformes aux attendus académiques et professionnels du cursus. Par ce processus, la CEV veille à garantir une sélection équitable, transparente et en adéquation avec les exigences de la formation.

Au terme de ses travaux, la CEV a constaté une grande hétérogénéité dans les dossiers examinés, tant sur le plan des compétences académiques que du savoir-être des candidats, ainsi que dans la pertinence et la cohérence des projets de formation. Cette diversité des profils traduit la richesse des parcours individuels, mais met également en évidence des écarts dans la qualité et la préparation des candidatures.

L'analyse des bulletins scolaires — notamment les notes et appréciations de Première et de Terminale — constitue un élément central de l'évaluation. Ces indicateurs, lorsqu'ils sont complets et précis, jouent un rôle déterminant dans l'établissement du classement final. Les choix de spécialités et d'options, lorsqu'ils sont en adéquation avec les attendus de la filière, sont également fortement valorisés. Ils témoignent de la capacité du candidat à construire un parcours cohérent et réfléchi. Il est ainsi vivement conseillé aux futurs candidats de consulter les recommandations disponibles sur la page dédiée, où sont détaillés les conseils relatifs aux choix de spécialités et d'options les plus adaptés à leur projet professionnel. Cette préparation en amont contribue à assurer une meilleure concordance entre le parcours scolaire et les ambitions futures.

La rédaction du projet de formation représente un autre aspect essentiel du dossier. Bien que la CEV ait su reconnaître les efforts de certains candidats dont les projets, malgré quelques maladresses, révélaient une réflexion sincère et approfondie, elle déplore le recours trop fréquent à des formulations génériques ou stéréotypées, souvent empruntées à des modèles trouvés en ligne. Ces projets manquent de substance et ne permettent pas de cerner la compréhension réelle du candidat quant à la formation et aux perspectives qu'elle offre. La CEV insiste donc sur l'importance d'un projet de formation personnalisé, démontrant une connaissance précise de la filière et une cohérence claire avec un projet professionnel et personnel mûrement élaboré.

La rubrique facultative « Activités et centres d'intérêt », tout comme la section « Projet de formation », offre une opportunité complémentaire de valoriser les expériences et engagements personnels, en particulier ceux en lien avec les thématiques de la géographie : environnement, aménagement du territoire, développement durable, mobilité, etc. Ces éléments permettent d'apprécier la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit du candidat, qualités essentielles à la réussite dans cette discipline. Pour les candidats en réorientation, la CEV rappelle que la clarté et la pertinence du projet de formation motivé sont déterminantes : il convient d'y exposer avec précision les raisons du changement de parcours et la manière dont la filière de Géographie s'inscrit désormais dans une trajectoire cohérente et réfléchie.

Enfin, la maîtrise de la langue française demeure un critère fondamental dans l'évaluation des candidatures. En géographie, discipline de sciences humaines et sociales, les compétences rédactionnelles et la rigueur argumentative sont indispensables. La CEV a toutefois constaté un manque récurrent de vigilance concernant la syntaxe et l'orthographe dans les dossiers, notamment dans les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation ». Ces lacunes peuvent s'avérer particulièrement pénalisantes pour une formation qui requiert une

expression claire, structurée et précise. La commission recommande donc aux candidats d'apporter le plus grand soin à la qualité linguistique et rédactionnelle de leur dossier, en procédant à des relectures attentives ou à des vérifications externes avant la soumission.

En conclusion, la CEV encourage vivement les candidats à préparer leur dossier avec rigueur et cohérence. L'alignement des choix académiques avec les objectifs professionnels, la rédaction d'un projet de formation authentique et argumenté, ainsi qu'une expression écrite maîtrisée, constituent autant de gages de réussite dans un processus de sélection exigeant et compétitif.